

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL LUNDI 11 AVRIL 2016 A 18H00

L'an deux mille seize et le 11 avril à 18 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Hedwige SOLA, Maire.

PRESENTS : H. SOLA - D. DOMENECH - C. BITTER - N. VINUELAS - S. FEVRIER - J-P MARTY - J-L. CONSUL - A. CACCOMO - J. TABELLION - R. SERRADO.

EXCUSEE : M. DEMBELE (représentée par H. SOLA).

ABSENTS : B. ENJALBERT - P. TAILHADES - A. LAMBERT.

A 18 h 00, Madame le Maire déclare la séance ouverte.

Elle propose comme secrétaire de séance, M. Denis DOMENECH.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, désigne Denis DOMENECH, secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- 1/ Vote des budgets primitifs 2016 de la Commune, du service Eau et Assainissement et de la régie municipale des Pompes Funèbres.**
- 2/ Convention d'assistance à la maîtrise d'ouvrage concernant l'église Ste Eulalie de Mérida.**
- 3/ Demande d'aide financière pour la bibliothèque.**
- 4/ Questions diverses.**

- 1/ Vote des budgets primitifs 2016 de la Commune, du service Eau et Assainissement et de la régie municipale des Pompes Funèbres.**

Vote du budget primitif 2016 de la Commune :

Madame le Maire présente à l'assemblée le budget primitif 2016 de la Commune.

COMMUNE DE CRUZY

BUDGET PRIMITIF 2016

DEPENSES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
CHARGES A CARACTERE GENERAL	263 000.00	
CHARGES DE PERSONNEL	355 000.00	
INDEMNITES ELUS	34 000.00	
CONTRIBUTIONS ORG REGROUPEMENT	40 962.00	
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	20 260.00	
REVERSEMENT CANAL-LIROU	24 000.00	
ANNULATION DE TITRES	2 000.00	
INTERETS DES EMPRUNTS	18 571.00	
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	370 000.00	
AMORTISSEMENTS	14 555.00	
CAPITAL DES EMPRUNTS		17 944.00
TRAVAUX EN REGIE		12 000.00
TOTAL DES OPERATIONS		564 116.00
	1 142 348.00	594 060.00
RECETTES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	329 545.00	
TRAVAUX EN REGIE	12 000.00	
REDEVANCES ET DROITS - REGIES	21 506.00	
CONTRIBUTIONS DIRECTES IMPOTS	300 791.00	
TAXE PYLONES	40 000.00	
DSC +FPIC COMMUNAUTE	42 000.00	
TAXE SUR ELECTRICITE	16 000.00	
TAXE ADDITIONNELLE AUX DROITS DE MUTATIONS	30 000.00	
DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT	108 514.00	
COMPENSATIONS EXONERATIONS D'IMPOTS	35 808.00	
DOTATION NAT PEREQUATION	41 439.00	
DOTATION SOL RURALE	38 333.00	
PART CAE + CUI	26 073.00	
REVENUS DES IMMEUBLES	64 339.00	
REMB PERSONNEL P F + SERVICE EAUX	31 500.00	
REMB MALADIE PERSONNEL	4 500.00	
EXCEDENT INVESTISSEMENT REPORTE		17 875.00
CAUTION GARAGE		130.00
AMORTISSEMENTS		14 555.00
TAXES D'AMENAGEMENT		18 000.00
FONDS DE COMPENSATION DE LA TVA		21 000.00
SUBVENTIONS		52 500.00
EMPRUNTS		100 000.00
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		370 000.00
	1 142 348.00	594 060.00

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2016 de la Commune présenté par Madame le Maire.

Vote du budget primitif 2016 du service Eau et Assainissement :

Madame le Maire présente à l'assemblée le budget primitif 2016 du service Eau et Assainissement.

COMMUNE DE CRUZY**SERVICE DES EAUX**

BUDGET PRIMITIF 2016		
DEPENSES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
REMB FRAIS A LA COMMUNE (Personnel + véhicules)	30 000.00	
INTERETS DES EMPRUNTS	6 717.00	
AMORTISSEMENTS BIENS	52 055.00	
REDEVANCES AGENCE EAU	35 000.00	
ELECTRICITE	20 000.00	
FOURNITURES DIVERSES	10 474.00	
ANALYSES	5 000.00	
ENTRETIEN RESEAUX + STEP	44 000.00	
MAINTENANCE	10 000.00	
FRAIS SERVICES EXTERIEURS	5 500.00	
TRANSPORT DE BIENS	20 000.00	
CREANCES EN NON VALEUR	2 000.00	
ANNULATION DE TITRES	3 000.00	
ASSISTANCE TECHNIQUE CG	10 000.00	
VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT	100 000.00	
AMORTISSEMENT SUBVENTIONS		12 225.00
ETUDES		80 000.00
CAPITAL DES EMPRUNTS		5 364.00
RESEAUX		24 377.00
STEP		50 000.00
D.U.P ROQUEFOURCADE+CROISADE		60 000.00
MONTPLO		35 000.00
	353 746.00	266 966.00
RECETTES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
EXCEDENT REPORTE	193 521.00	
VENTE DE L'EAU + TAXES	87 000.00	
BRANCHEMENTS	1 000.00	
AMORTISSEMENT SUBVENTIONS	12 225.00	
REDEVANCES ASSAINISSEMENT+TAXES	60 000.00	
EXCEDENT 2015		22 161.00
SUBVENTIONS MONTPLO		53 300.00
SUBVENTIONS SDA		23 450.00
AMORTISSEMENT DE BIENS		52 055.00
FCTVA		16 000.00
VIREMENT DE LA SECTION FONCTIONNEMENT		100 000.00
	353 746.00	266 966.00

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2016 du service Eau et Assainissement présenté par Madame le Maire.

Madame le Maire profite du vote du budget pour proposer à l'assemblée de modifier la tarification de l'eau et de l'assainissement pour 2016. En effet, d'importants travaux sont prévus cette année et les prochaines années sur les captages de Roquefourcade et de La Croisade. Afin d'anticiper ces travaux, Madame le Maire propose de porter le prix du m³ d'eau à 0.72 €.

Le traitement des eaux usées représente un budget de plus en plus conséquent pour la commune. Il conviendrait donc de porter la redevance assainissement à 0.55 € le m³. De plus, l'Agence de l'eau impose que la redevance de modernisation des réseaux soit portée à 0.16 € le m³.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ces modifications de tarifs.

Vote du budget primitif 2016 de la régie des Pompes Funèbres :

Madame le Maire présente à l'assemblée le budget primitif 2016 de la régie des Pompes Funèbres.

COMMUNE DE CRUZY		
<u>SERVICE POMPES FUNEBRES</u>		
BUDGET PRIMITIF 2016		
<u>SECTION D'EXPLOITATION</u>	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
DEFICIT FONCTIONNEMENT REPORTE	863.00	
CERCUEILS-HOUSSES-PLAQUES	2 700.00	
CREUSEMENT FOSSES (SOUS-TRAITANCE)	1 000.00	
SOINS POST-MORTEM	600.00	
ENTRETIEN CORBILLARD	500.00	
ASSURANCE PERSONNEL	620.00	
REMBOURSEMENT PERSONNEL COMMUNE	1 500.00	
SALAIRES + CHARGES	2 500.00	
AMORTISSEMENTS	820.00	
OBSEQUES		11 103.00
TOTAL	11 103.00	11 103.00
<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
MATERIEL DE TRANSPORT	818.00	
AUTRE MATERIEL	820.00	
EXCEDENT INVESTISSEMENT REPORTÉ		818.00
AMORTISSEMENTS		820.00
TOTAL	1 638.00	1 638.00

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2016 de la régie des Pompes Funèbres présenté par Madame le Maire.

2/ Convention d'assistance à la maîtrise d'ouvrage concernant l'église Ste Eulalie de Mérida :

Madame le Maire soumet à l'assemblée une convention d'assistance à la maîtrise d'ouvrage à passer entre l'Etat (Ministère de la Culture et de la Communication) et la commune concernant des travaux de restauration sur l'église Ste Eulalie de Mérida. Cette prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage sera exécutée à titre gracieux.

Le conseil Municipal valide cette convention à l'unanimité et autorise Madame le Maire à la signer.

3/ Demande d'aide financière pour la bibliothèque :

Madame VINUELAS expose à l'assemblée que les responsables de la bibliothèque souhaiteraient équiper le local en mobilier supplémentaire. Le Conseil Départemental participerait à ce financement à hauteur de 2 400 € maximum. Une demande d'aide financière doit être réalisée.

Le conseil municipal valide cette demande d'aide financière pour un montant maximum d'équipement de 2 400 €.

5/ Questions diverses :

Visite de Madame Marie-Pierre PONS : Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la visite de Madame Marie-Pierre PONS, le 28 avril prochain, visite organisée à dessein de prendre connaissance des projets de la commune.

Construction d'un chalet à Montplo : Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la construction d'un chalet bois à Montplo sans demande préalable. Une plainte va être déposée auprès de la gendarmerie de St Chinian.

Activités périscolaires : Madame VINUELAS informe le conseil Municipal que le programme des activités périscolaires du dernier trimestre a été établi par les intervenants aux écoles en liaison avec les employées de mairie rattachées aux écoles. Du fait qu'il n'y ait pas de changement notable au niveau des activités ce dernier trimestre, une réunion du comité de pilotage n'a pas été nécessaire. Seule modification à observer : des cours de théâtre vont remplacer les cours de couture.

Par contre, une réunion dudit comité sera organisée durant le mois de juin pour préparer les activités de la prochaine rentrée scolaire.

A 20 h 15, l'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance.

Le secrétaire de séance,

Madame le Maire,